



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT



# Mobiliser plus de bois pour l'économie locale AG des COFOR

Villegly, 17/10/2016

Anne Catlow

[anne.catlow@agriculture.gouv.fr](mailto:anne.catlow@agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

**FORÊTS  
GÉRONTS  
AUTREMENT**

## DRAAF Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées - Service Régional de la Forêt et du Bois (SRFoB)

**Marie-Claire Guéro**  
Chef de service



Secrétariat Toulouse : **Maria-Pia Mourchid** 05.61.10.61.32 /  
srfob.draaf-languedoc-roussillon-midi-pyrenees@agriculture.gouv.fr

### Gestion durable des forêts



Chef d'unité  
**Philippe Hans**

05.61.10.61.30

Orientations régionales  
de gestion durable des forêts  
**Philippe Hans**

Contrôle du matériel forestier de reproduction  
Documents de gestion durable des forêts (secteur MP)  
Réfèrent changement climatique  
Correspondant SIG  
**Laurent Firmin**  
05.61.10.61.48

Gestion forestière et sylviculture-Biodiversité-Chasse,  
GIEEF  
Documents de gestion durable des forêts (secteur LR)  
Protection des forêts contre les incendies  
**Nicolas Mattossi**  
04.67.10.18.28

Contentieux forestier, réglementation et fiscalité  
forestière,  
Règlement Bois de l'UE,  
Levée de présomption de salariat des entrepreneurs  
**Christiane Vadrines**  
04.67.10.18.22

Appui administratif  
**Catherine Perez**  
04.67.10.18.22

### Filières et territoires



Cheffe d'unité  
**Anne Catlow**

05.61.10.61.52

Démarches interprofessionnelles, actions collectives  
Coordination budget-programme  
Programmation RTM  
**Anne Catlow**

Débouchés du bois et développement économique  
Cellule régionale Biomasse, bois-énergie  
**Marc Mispoulet**  
05.81.27.59.47 (DDT 81)  
[marc.mispoulet@tarn.gouv.fr](mailto:marc.mispoulet@tarn.gouv.fr)

Mobilisation et valorisation du bois  
Stratégies locales de développement forestier  
Desserte forestière  
Récolte et valorisation des bois pyrénéens  
**Jean-Michel Noisette**  
05.62.51.41.67 (DDT65)  
[jean-michel.noisette@hautes-pyrenees.gouv.fr](mailto:jean-michel.noisette@hautes-pyrenees.gouv.fr)

Instruction des aides (ADEVBOIS, mécanisation de  
l'exploitation forestière)  
Suivi budgétaire du BOP 149  
**Nicolas Blanc**  
05.61.10.61.27



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

[www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.languedoc-roussillon-midi-pyrenees.agriculture.gouv.fr)

Courriel des agents : [prenom.nom@agriculture.gouv.fr](mailto:prenom.nom@agriculture.gouv.fr)

■ Siège du service ou unité à Toulouse

agriculture  
.gouv.fr  
alimentation  
.gouv.fr

# Un enjeu : une meilleure valorisation des bois des territoires en Occitanie



- Bois : 2eme secteur déficitaire dans notre balance commerciale (export de grumes, import de produits finis)
- Opportunité de créer de la valeur dans les territoires ruraux
- Nécessité de
  - nouer des liens entre maillons de la filière
  - Favoriser les actions des familles professionnelles allant dans le sens de la valorisation des bois ==> pour l'amont, la mobilisation



# La mobilisation de bois

- En région Occitanie :
  - Récolte de 2,4 Mm<sup>3</sup> annuels, identification de 1,36 Mm<sup>3</sup> sous-exploités (ADEME, 2015)
  - Plusieurs types de réservoirs de bois sous-exploités, à préciser
    - Exploitation difficile : ex des Pyrénées
    - Pas de débouchés ou valorisation insuffisante : ex : gros bois
    - Augmentation de la pression lors des coupes / sur des peuplements exploités : menus bois, premières éclaircies
  - Feront l'objet d'un examen particulier lors de l'élaboration du Programme Régional Forêt Bois





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

FORÊTS  
GÉRONTS  
AUTREMENT

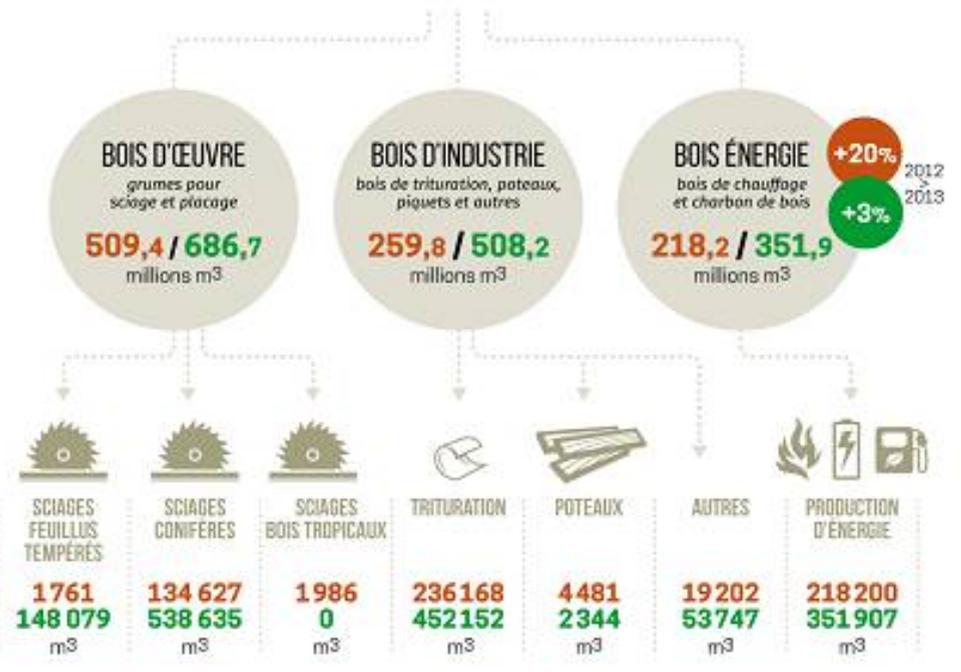
# LA FILIÈRE FORÊT BOIS

## ▶ EN LANGUEDOC-ROUSSILLON

## ▶ ET MIDI-PYRÉNÉES

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

2012-2013  
UN PROJET COMMUN ENTRE LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT ET LE SYNDICAT NATIONAL DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS  
AGREST - SOCIÉTÉ DE RECHERCHE ET DE PRODUCTIONS FORESTIÈRES EN LANGUEDOC-ROUSSILLON



agriculture  
gouv.fr  
alimentation  
gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Les leviers

- Augmentation des surfaces prévues en coupes
  - Approbation des documents d'aménagement : vérification qu'il n'y a pas de mises en réserve inexplicables
- Investissement dans les infrastructures en forêt et sur la commune
  - Desserte forestière (aides) : création et entretien
  - Levée des points noirs sur la voirie communale
- Investissement en forêt pour la sylviculture
  - Plantations, y compris lorsque régénération ne marche pas
  - Eclaircies, notamment déficitaires





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Les leviers

- Favoriser le développement de la contractualisation avec les transformateurs
  - Vente de bois façonné sous contrat indexé
  - Donne de la lisibilité aux transformateurs et par effet ricochet aux ETF, garantit des volumes
  - Permet de vendre au « meilleur acheteur » sur le territoire national
  - Attente forte de l'Etat au travers du COP Etat-ONF-Cofor





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# Les leviers

- Le développement de la commande publique
  - Pas de système de traçabilité existant pour le moment, en cours sur le Massif Central
  - Mais possibilité d'utiliser de façon préférentielle des bois locaux ==> COFOR, PNR / territoires de CFT, interpros mobilisés sur le sujet et peuvent accompagner des projets locaux





MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'AGROALIMENTAIRE  
ET DE LA FORÊT

# L'attente de l'Etat pour les communes forestières

- S'applique également à l'ONF : augmentation de la part du bois vendu façonné et sous contrat
- Investissement en forêt, notamment dans les forêts « rentables »
- Inscription dans une démarche de développement territorial : valorisation des bois locaux au travers de la commande publique

